



PERIGUEUX FAIT DE LA RESISTANCE

TENACITE

REFUS DE CANTONNEMENT LEGITIME DE LA CRS 22

MISSION : 93

DUREE : 23 JOURS

**PRISE DES REPAS A LA CRS DE DEUIL LA BARRE SOIT 1h30 DE TRAJET
ALLER / RETOUR**

PUGNACITE

HEBERGEMENT : HOTEL IBIS LE BOURGET

→ INSUFFISANCE D'ESPACE DISPONIBLE.

**→ ABSENCE DE RANGEMENTS NECESSAIRES
AU REGARD DES EQUIPEMENTS DE PLUS EN
PLUS VOLUMINEUX ET TENUES DONT SONT
AFFUBLES LES PERSONNELS.**

SOLIDARITE

**→ GABEGIE ADMINISTRATIVE QUI PROPOSE
DES HOTELS COUTEUX MAIS INADAPTES
AUX MISSIONS DES CRS.**

**LA FPIP CONSIDERE QU'IL FAUT REVISER LES CONDITIONS
D'HEBERGEMENT EN FORMULE HOTELIERE POUR OFFRIR AUX
FONCTIONNAIRES DEPLACES SUR UNE LONGUE DUREE, DES QUALITES
DE VIE DIGNES ET DECENTES .**

DAMERON.V
SR ADJOINT/CHARGE DES CRS ZONE SUD OUEST
CRS 19 LA ROCHELLE